

3^e année licence droit
Cours de A à K

DROIT DES SOCIETES 1^{er} sem.

Durée de l'épreuve : 1 heure.



Traitez les deux questions suivantes :

1°) *L'affectio societatis* (8 points)

2°) La responsabilité du dirigeant de société (12 points)

Document autorisé : NEANT.

3^e année licence droit
Cours de L à Z

DROIT DES SOCIETES 1^{er} sem.



Durée de l'épreuve : 1 heure.

Répondez aux questions suivantes :

1° Monsieur Schmol souhaite connaître le droit applicable à une société commerciale fabricant et commercialisant des radiateurs (commercialisation dans toute l'Europe). Le siège social est situé en Allemagne. Les activités principales de production sont localisées en France. Les réunions de direction qui définissent la stratégie de la société et qui la mettent en oeuvre se tiennent au Luxembourg. Vous répondez à son interrogation.

2° Madame Spar est désignée comme gérante de la SARL Bestproduct dans les statuts qui ont été signés par les associés fondateurs, le 10 mai 2019. Quelques jours plus tard, elle signe un bail commercial avec Monsieur Porto, pour l'exploitation d'un fonds de commerce par la SARL. Qui est engagé juridiquement et quelles sont les conséquences juridiques de cette signature ?

3° Monsieur Sarla est créancier de la SARL Laplombe qui s'apprête à être absorbée par la SAS Chiba. Il s'inquiète car la SAS Chiba est fortement endettée et il redoute de ne pas voir sa créance honorée. Vous tentez de le rassurer.

4° Monsieur Jobert, associé de la SAS « Oh les beaux jours ! » vient d'être exclu de la société par une décision prise en assemblée générale extraordinaire. Le quorum et la majorité qualifiée requis par les statuts de cette SAS pour les décisions prises en assemblée générale extraordinaire ont été respectés. Est-il valablement exclu ?